

## EDITORIAL

### Faire sens

**L**E Maroc a beaucoup de mal à se discipliner sur la lisibilité fiscale. Les tentatives de réformes initiées depuis 15 ans à chaque législature (voire dans une même législature) n'ont que faiblement dissipé cette impression de millefeuille. Or c'est de cette lisibilité que se nourrissent la perception de l'impôt et son acceptation. D'année en année, à l'occasion des lois de finances, ce déficit est conforté sur le mode opératoire de la pochette surprise servie à un contribuable qui ne sait pas véritablement ce qu'il va recevoir (pour le meilleur ou pour le pire) et des gouvernements qui semblent oublier qu'il est plus intéressant de savoir parfois où l'on veut aller avant de connaître le véhicule qui va être utilisé. La dernière mesure visant à introduire une amnistie ne dissipera que faiblement ces inquiétudes. Elle ne peut être populaire ni sur le principe de l'égalité du traitement devant l'impôt, ni sur les problèmes essentiels qu'elle ne règle pas.

L'essentiel, ce sont encore une fois les attentes par rapport à l'harmonisation de l'assiette de cotisation, la traque des nombreuses terra incognita de la fiscalité, on et offshore, les zones des discriminations inacceptables dans la grille des revenus comme cela a été constaté avec certaines professions libérales. L'essentiel, c'est aussi la réduction des champs d'exemptions, qui atteignent un niveau indécent (29 milliards de DH de dérogations) sans pour autant justifier l'impact économique.

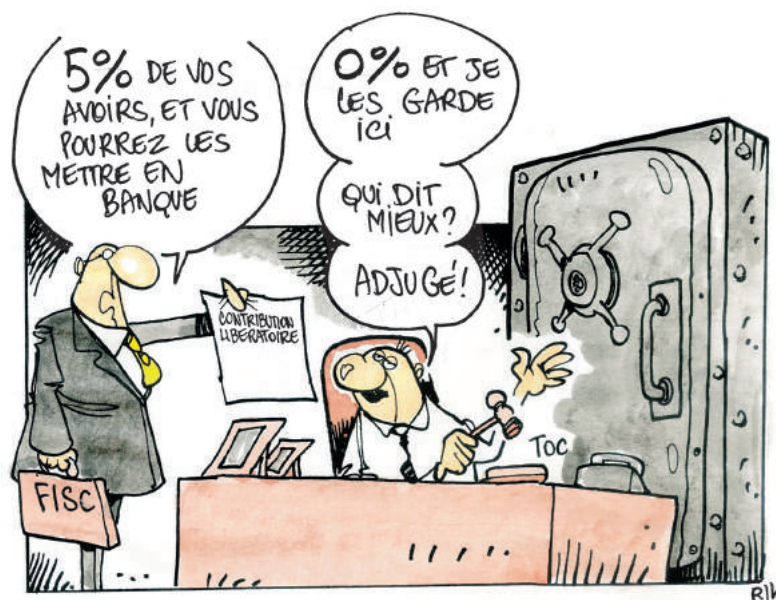
L'essentiel c'est enfin d'intégrer les impératifs d'harmonisation entre les objectifs des finances publiques, au-delà des logiques de recettes, pour y inclure aussi ceux de la compétitivité économique, en particulier lorsque la conjoncture fait du surplace depuis cinq années au moins. La première vocation de la fiscalité n'est pas de brandir des deus ex machina, à l'instar de l'amnistie, mais plutôt de faire sens. □

Mohamed BENABID

## Impôts

# Une amnistie en route

- 5% des avoirs liquides non déclarés
- Seules les personnes physiques sont concernées
- La mesure est prévue dans le projet de loi de finances



Voir page 2

## Agrumes

# Perte de 2 milliards de DH

**L**A filière agrumicole aurait subi d'énormes dégâts en 2018-2019. Lors de sa dernière assemblée générale, la Fédération interprofessionnelle marocaine des agrumes les explique par des pertes et des manques à gagner dus à l'effondrement des prix

(export et marché local), à la destruction des marchandises et l'abandon des fruits sur arbres. Du coup, la production des petits fruits dégringole de moitié et la majorité des opérateurs se trouve dans l'incapacité de financer l'actuelle campagne d'exportation. □

Voir page 7

## ■ Majorité: Reprise des hostilités

Voir page 13

## ■ Financement automobile: Les marques blanches se multiplient

Voir Analyse pages 3 & 4

## Ecole finlandaise...

# A des années lumières

Voir Compétences & RH

L'ECONOMISTE.com

ACCÉDEZ GRATUITEMENT  
À LA PLUS GRANDE BASE  
DE DONNÉES D'ARCHIVES  
AU MAROC

